Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 58 (1949) Heft: 11-12

Artikel: Douze millions de réfugiés!

Autor: Jaenicke, Wolfgang

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549479

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Douze millions de réfugiés!

Par

M. WOLFGANG JAENICKE

Secrétaire d'Etat du Gouvernement bavarois pour la question des réfugiés

Lorsque, le 2 août 1945, MM. Truman, Attlee et Staline signèrent l'accord de Potsdam, qui prévoyait le transfert de populations allemandes à l'intérieur des quatre zones d'occupation de l'Allemagne, ils décidèrent ainsi, d'un trait de plume, du sort de plusieurs millions d'Allemands. Tous ceux qui vivaient depuis plusieurs générations dans les provinces orientales de l'Allemagne passées sous l'administration polonaise, ainsi qu'en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Yougoslavie, en Roumanie, etc., furent brusquement, du jour au lendemain, chassés de leur patrie. Embarqués dans des trains de marchandises, ils durent, souvent en l'espace de quelques heures, abandonner leurs maisons, leurs terres, leurs biens. Les autorités tchèques, il est vrai, avaient permis à chaque personne d'emporter 50 kg de bagages et une somme de 500 marks; mais, dans la plupart des cas, cette autorisation ne fut pas respectée. Les autres pays, eux, ne donnèrent même aucune permission, de sorte que la plus grande partie des «expulsés» arrivèrent en Allemagne avec les quelques effets qu'ils portaient sur eux.

Quel était l'aspect de l'Allemagne, lorsque ces rapatriements furent organisés, à la fin de l'année 1945, par les autorités d'occupation et les pays auxquels l'accord de Potsdam avait conféré le droit d'expulsion? Les quatre zones d'occupation comptaient alors 69 millions d'habitants, soit autant que l'ancien Reich de 1939. Dans la zone américaine, 19 % des habitations étaient complètement détruites, et cette proportion s'élevait à 26 % dans la zone britannique et à 32 % à Berlin. De plus, 10 millions de personnes avaient été évacuées des grandes villes et des centres industriels, en raison des bombardements, et réparties dans les campagnes. Enfin, près de quatre millions d'habitants des régions de l'Est, fuyant les combats, avaient cherché refuge, dès la fin de 1944, principalement au Schleswig-Holstein, au Mecklembourg et en Bavière.

Rendre un foyer à ces évacués et ces fugitifs représentait déjà une tâche écrasante pour les autorités allemandes; mais le problème devint rapidement insoluble lorsqu'il s'agit de loger les réfugiés et les expulsés de l'Est, dont le flot ininterrompu commença de couler dès la fin de l'année 1945. La répartition des réfugiés entre les différentes zones fut effectuée par les autorités d'occupation, selon un plan établi par le Comité de contrôle interallié en Allemagne.

L'«Office pour les réfugiés», en collaboration avec l'Administration du travail, s'efforça de se rendre maître de la situation. Mais, en premier lieu, arrivèrent les femmes, les enfants et les vieillards. De plus, les trains se succédaient à un rythme accéléré, à tel point que la Bavière, par exemple, dut recevoir au cours d'une seule journée sept convois de 1200 personnes environ chacun. En outre, chaque convoi n'était annoncé que quelques heures avant son arrivée!

Les institutions créées pour s'occuper des réfugiés tentèrent de résoudre tout d'abord le problème le plus urgent, qui consistait à répartir les réfugiés dans les différentes provinces et à leur donner au moins un toit avant l'hiver. Cette tâche ne put être accomplie qu'en donnant aux autorités les pleins pouvoirs, et notamment le droit de réquisitionner, jusque dans les villages les plus reculés, tous les appartements et toutes les chambres inoccupés. Malgré cela, des centaines de milliers de réfugiés durent être logés dans des écoles, des salles de danse, des casernes, des fabriques désaffectées, des hôtels, pour autant, bien entendu, que ces locaux n'aient pas été réquisitionnés par les troupes d'occupation.

Ces cantonnements, destinés à parer aux premiers besoins, durent malheureusement être maintenus dans de nombreux cas, et ils prirent ainsi le caractère de logements définitifs. Dans les provinces qui ont accueilli le plus grand nombre de réfugiés, soit la Bavière, la Basse-Saxe et le Schleswig-Holstein, 357 000 personnes vivaient encore, au début de 1949, dans ces logements communs.

Un des résultats particulièrement heureux des efforts déployés par l'Office pour les réfugiés fut la création de homes pour les enfants et les vieillards réfugiés. Usant des pleins pouvoirs qui lui avaient été accordés, il parvint à faire transformer en asiles des anciens homes nazis, des camps de travail abandonnés, ou encore des châteaux inhabités depuis plusieurs siècles.

Mais les camps aménagés pour les réfugiés, loin de se vider, continuaient au contraire de se remplir à une cadence inquiétante. Un grand nombre de réfugiés, qui s'étaient tout d'abord rendus en zone soviétique, voulaient maintenant rejoindre leurs parents ou amis dans les zones américaine ou anglaise, et franchissaient chaque jour la frontière, illégalement, en un flot ininterrompu. On s'efforça, sans ménager les dépenses, de transformer les camps de passage en camps d'habitation. On construisit des parois dans les grandes salles, afin de mettre à la disposition de chaque famille une sorte de chambre indépendante. Mais toutes ces mesures ne représentaient qu'un pis-aller, et qu'un adoucissement bien précaire de la misère qui ne faisait que croître. C'est ainsi que l'on vit souvent trois générations cohabiter dans la même pièce de quelques mètres carrés, et cinq ou six personnes obligées de dormir sur des couchettes superposées sur deux, voire trois étages!

Aucun appartement, aucune chambre n'étant plus disponible dans les campagnes aussi bien que dans les villes, il devint impossible d'envisager la suppression des logements communs, dans lesquels souvent 60 à 70 personnes vivent dans la même baraque ou la même chambre. On se représente difficilement la misère physique et morale de ces malheureux, que guettent le désespoir, la révolte et l'anarchie. Dans de tels milieux, démoralisés et énervés, une étincelle peut suffire à provoquer l'explosion.

En ce qui concerne plus particulièrement la Bavière, il y avait, le 1^{er} mars 1949, 52 718 réfugiés dans les camps d'habitation, 31 877 dans les logements communs et 10 115 dans les huit camps de passage situés à la frontière. Ces chiffres comprenaient 22 000 enfants de moins de 14 ans et 11 000 jeunes gens au-dessous de 21 ans. En outre, 62 900 de ces réfugiés vivaient ainsi depuis plus d'une année.

La misère est souvent plus grande encore dans les petites communes éloignées des centres. Sur le total de 1,9 million de réfugiés que compte la Bavière, 1,3 million vivent dans des communes agricoles de moins de 4000 habitants. La plupart sont occupés occasionnellement dans les fermes, mais beaucoup d'entre eux n'entrevoient aucune possibilité de pouvoir y gagner régulièrement leur vie.

En Bavière, 21,2 % des habitants ont une profession libérale et 25,8 % sont occupés comme aides dans l'agriculture et les divers métiers; en ce qui concerne les réfugiés, ces proportions ne sont, respectivement, que de 5,3 et 1,2 %. De plus, parmi les réfugiés qui ont pu trouver une occupation, 15 % n'exercent pas leur véritable profession: des instituteurs travaillent comme



valets de ferme, des professeurs sont employés de bureau, etc. Et même ceux qui seraient disposés à faire n'importe quel travail ne trouvent souvent pas d'emploi.

Certains réfugiés, toutefois, ont fait preuve de courage et d'initiative et sont parvenus à créer, en partant de rien, de petites entreprises commerciales, industrielles ou artisanales. Mais, malheureusement, c'est au moment où ces affaires commençaient à rapporter que survint la réforme monétaire. Bien que cette dernière ait amené d'heureux changements dans la vie économique du pays, en remplaçant un mark qui ne valait plus rien par une monnaie saine, elle n'en accula pas moins à la faillite la plupart des entreprises créées par les réfugiés. Les crédits accordés aux réfugiés par les autorités pour accroître la production ne sont malheureusement qu'une goutte d'eau dans la mer, bien que les trois quarts du budget de l'Etat soient affectés à des tâches découlant directement ou indirectement de la guerre: frais d'occupation, assistance sociale, rentes pour invalides, etc.

Un certain nombre d'entreprises créées par les réfugiés ont noué des relations commerciales avec l'étranger, et ont obtenu ainsi d'importantes commandes. Mais les réfugiés n'ont souvent pas de moyens financiers suffisants pour acheter les matières premières, et ne peuvent par conséquent fabriquer la marchandise. De plus, beaucoup de leurs clients ne bénéficient pas de l'aide du Plan Marshall et ne disposent pas de devises.

Si l'on songe encore à la vieillesse de nos travailleurs, à l'excédent de femmes sur les hommes (1,3 million), et au manque de formation professionnelle de la jeunesse, on aura une idée des difficultés dans lesquelles se débat notre pays.

Même si nous faisons preuve de beaucoup de zèle et de bonne volonté, même si nous y consacrons tous nos efforts, nous ne pourrons résoudre qu'une partie du problème que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique nous ont posé à Potsdam. Nul ne peut se représenter ce qu'il adviendra de l'Allemagne si l'étranger ne consent à nous apporter son aide. Dans tous les cas, en me basant sur les expériences faites durant ces quatre années d'activité en faveur des réfugiés, je suis en mesure de pouvoir affirmer une chose: tous les plans établis pour sauver l'Europe — tel le Plan Marshall, par exemple —, sont voués à l'échec s'ils ne parviennent à résoudre le problème des réfugiés en Allemagne. C'est notre devoir national de tout mettre en œuvre pour y trouver une solution, et c'est le devoir des autres pays de nous apporter leur aide et leur collaboration.

Wolfgang Jaenicke.

Comment les réfugiés sont-ils répartis en Allemagne?

Zone américaine	Bavière	1913000	dont	20,4%	vivent	dans	des	camps	
	Hesse	$652\ 000$	>>	15,1 %	>>	>>	>>	»	
	Wurtemberg-Bade	$687\ 000$	>>	17,5 %	»	>>	>>	>>	
	Brême	30 000	»	5,4%	»	>>	>>	»	
Zone britannique	Westphalie	1 035 000	»	8,0 %	>>	>>	>>	»	
	Basse-Saxe	1 793 000	>>	25,7 %	>>	>>	>>	»	
	Hambourg	83 000	>>	5,4 %	>>	>>	>>	»	
	Schleswig-Holstein	914 000	»	33,1 %	»	»	»	»	
Zone française	Wurtemberg-Sud	55 000	>>	4,9 %	»	>>	»	»	
	Bade-Sud	50 000	>>	3,9 %	>>	>>	>>	>>	
	Rhénanie, Sarre	70 000	>>	2,4%	>>	>>	>>	»	
Total des réfugiés dans les zones occidentales .		7 282 000	>>	15,3 %	»	>>	»	»	
En zone soviétique		$4\ 400\ 000$							
A Berlin		120 000							
Total des réfugiés en Allemagne		11 800 000							
Total des «personnes déplacées» dans les trois zones occidentales		384 000							